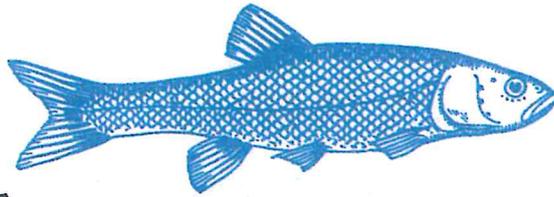


Forges
Festi-Loisirs

VOUS PROPOSE



Tarif
12€

PLACES
LIMITÉES

Concours Pêche à la truite

DIMANCHE 19 MAI 2024

ÉTANG DE CHANTRAINE
(FACE À AUCHAN)

Buvette & restauration sur place
Inscription préalable obligatoire avec paiement
Fin des inscriptions le **10 Mai 2024**
Uniquement des appâts, pas de leurres artificiels
Amorçage interdit

NOMBREUX
LOTS
À GAGNER!

1ÈRE MANCHE

9H30 - 11H30

2ÈME MANCHE

14H00 - 16H00

REMISE DES LOTS À L'ISSUE

Renseignements :

- Téléphone : 06.20.52.90.48
- Page Facebook : Forges Festi Loisirs
- Mail : forgesfestiloisirs@gmail.com

Amateur & Familial
Ouvert à tous
Apporter son matériel
Parking assuré
Ambiance conviviale

MERCI DE
NE PAS
STATIONNER
DE VÉHICULE
À AUCHAN

BULLETIN D'INSCRIPTION (à déposer à la Mairie de Les Forges)

Concours de pêche à la truite du Dimanche 19 Mai 2024

Nom : Prénom :
Numéro de téléphone : Adresse mail :
Nombre de participants : x 12€ TOTAL :€

Merci de joindre impérativement le règlement à votre bulletin d'inscription

Pour le paiement par chèque, mettre à l'ordre de FFL

OU INSCRIPTION + PAIEMENT EN LIGNE EN SCANNANT LE QR CODE



Règlement du concours de pêche à la truite



Tarif : 12 euros (sans repas). Pas besoin du permis de pêche

Pensez à prendre une glacière pour conserver vos prises

Arrivée à partir de 09h00 (inscription)

Horaire du concours : 1^{ère} manche : 09h30 – 11h30

2^{ème} manche : 14h00 -16h00

1 canne par pêcheur, **pas de lancer** pour des raisons de sécurité et d'emmêlage des fils entre pêcheurs.

Appâts :

INTERDITS : Asticots, cuillères, leurres artificiels, alevins de truites

AUTORISÉS : Appâts naturels : vers, maïs, teignes, vers de farine, etc....

Toutes prises autres que les truites ne seront pas comptabilisées et seront remises à l'eau

Tout échange de poissons entre pêcheur est interdit (disqualification des candidats)

A chaque prise un commissaire viendra constater et valider le poisson pris

Il vous sera demandé de respecter les lieux (pas de fil de pêche au sol, verre, papiers etc..., des poubelles seront mises à disposition)

Les enfants de moins de 14 ans pêchent sous la responsabilité de leurs parents

Toute personne qui ne respectera pas le règlement sera disqualifiée du concours

Classement : les points seront calculés en fonction du poids et 10 points seront ajoutés par prise

14h00 reprise de la 2ème manche

16h00 Fin du concours

16h30 Comptage des poissons et pesée

17h00 Remise des prix

18h00 Pot offert par l'association

PASSEZ SURTOUT UNE TRES BONNE JOURNÉE EN TOUTE CONVIVIALITÉ